



Recrutement

Responsable (H/F) des relations aux publics et de la billetterie - CDI à temps partiel (24h)

Placé(e) sous la responsabilité du directeur (par délégation de la Présidente de l'association), en lien avec la Responsable de la communication, le(la) Responsable des relations aux public et de la billetterie est en charge des missions suivantes :

RELATIONS ET DEVELOPPEMENT DU PUBLIC

Développement et fidélisation du public

- Démarchage de groupes, CE, associations et propositions d'offres commerciales ciblées et adaptées pour fidéliser les festivaliers ;
- Mise en place et suivi de collaborations avec des acteurs culturels ou à caractère social de la région (associations, maison de quartier, structures d'insertion) ;

Gestion des fichiers clientèle et partenaire

- Mise à jour, enrichissement, export....

ACTION CULTURELLE

- Référent(e) pour la définition et la mise en place d'offres à destination du public scolaire (1^{er} et second degré) et/ou étudiants ;
- Montage et suivi d'opérations à caractère pédagogique, culturel ou social, dans le cadre du Festival, du Concours et de la Résidence de compositeur.
- Suivi du budget action culturelle.

BILLETTERIE

Il(elle) assure la mise en place et l'organisation du service de réservation et vente des billets pour les concerts organisés par le Festival. Il(elle) participe aux missions de ce service et gère l'équipe de vente.

- **Accueil, information, conseil, suivi de la clientèle**
- **Administration** (paramétrage) et vente des billets de concert, gestion des contingents, suivi des réservations des groupes,
- **Encadrement de l'équipe de vente** (plannings, contrôle des opérations, formation des nouveaux agents...)
- **Suivi comptable** (factures, bordereaux, dépôts espèces, suivi...)
- **Invitation/Protocole** : gestion des invitations (traitement des réponses, placement)

Politique commerciale

- Participe à la définition des tarifs, des zones tarifaires et des réductions accordées.
- Assure une veille des remplissages de salles et, le cas échéant, propose des actions commerciales ciblées.

Accueil pendant le Festival

- Coordination des personnels mis à disposition et des bénévoles pour l'accueil des publics ;
- Numérotation des places dans les salles où cela est nécessaire.
- Accueil des invités

VIE DE L'ASSOCIATION

- En lien avec le directeur, organisation et suivi des réunions statutaires de l'association gestionnaire (Assemblée Générale, Conseils d'administration, Bureau) : convocations, fichier des membres, registres de procès-verbaux.

INFORMATIONS GENERALES

Poste en CDI à **temps partiel (24h) annualisé**, basé à Besançon au bureau du Festival, et pendant 2 à 3 semaines dans la billetterie du festival (Kursaal ou autre lieu dans Besançon).

Ponctuellement, déplacements possibles sur d'autres lieux (billetterie concerts du festival / actions liées à résidence de compositeur).

Profil souhaité

- Goût du contact avec le public et du travail en équipe, sens de l'accueil,
- Disponibilité, autonomie et rigueur dans l'accomplissement des missions confiées,
- Capacité et si possible expérience managériale,
- Bac + 2 apprécié / Permis B apprécié / Anglais apprécié,
- Maîtrise des logiciels de bureautique (Word, Excel...) et si possible de billetterie (notamment logiciel *Ressources*),
- Expérience en billetterie de spectacle appréciée,
- Formation ou expérience en marketing et/ou relations publiques,
- Intérêt pour la musique.

Salaire

Cadre d'emploi : groupe 5 de la Convention (CCNEAC), échelon suivant expérience, sur douze mois. www.ccneac.fr

Temps de travail annualisé avec modulation du temps de travail selon accord d'entreprise (période haute en septembre).

Salaire lissé sur l'ensemble de l'année (montant fixe mensuel).

Possibilité de chèques restaurant.

Le Festival prendra en charge une période de formation avec Ressources (logiciel billetterie) si nécessaire.

Date limite de candidature : 31 octobre 2022

Prise de fonction : début janvier 2023



Un tuilage avec la précédente responsable billetterie sera organisé, éventuellement en amont de la prise de poste courant décembre, dans le cadre d'un CDD de 4 à 5 journées.

Condition de recrutement

Lettre de motivation et CV à adresser à Jean-Michel Mathé, Directeur du Festival

De préférence par courriel : jmmathe@festival-besancon.com

sinon par courrier : Festival de musique, 2 rue Morand, 25000 Besançon

Un entretien préalable pourra être organisé en visioconférence.

Un entretien final sera organisé à Besançon avec les candidat(e)s sélectionné(e)s.

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE

Créé en 1948, le Festival de Besançon compte parmi les plus anciens et les plus prestigieux festivals de musique en France. Ouvert aux récitals et à la musique de chambre, c'est toutefois le répertoire symphonique qui a le plus marqué son histoire. Cette image s'est renforcée en 1951 avec la création du Concours international de jeunes chefs d'orchestre, qui s'est rapidement imposé comme la plus prestigieuse manifestation de sa catégorie ; il est biennal et organisé les années impaires.

Le Festival est aussi depuis ses origines un acteur essentiel de la création et de la diffusion de la musique contemporaine. Il développe un ambitieux projet de résidence de compositeur en Franche-Comté avec le soutien de nombreux partenaires locaux. Le Festival poursuit également une démarche volontariste d'ouverture au public le plus large.

www.festival-besancon.com

Le Festival est administré par une association loi 1901 avec un conseil d'administration de 18 membres dont 9 représentants des principales collectivités publiques partenaires (Région Bourgogne – Franche-Comté, Ville de Besançon, Département du Doubs...).

L'équipe d'organisation est composée de cinq salariés permanents renforcée d'emplois temporaires (CDD, intermittents) et d'une cinquantaine de bénévoles pendant le Festival en septembre.

Le Festival de musique de Besançon Franche-Comté est membre de France Festivals (Fédération française des festivals internationaux de musique), dont il est également membre fondateur, de la Fédération mondiale des concours internationaux de musique (FMCIM) et du Syndicat national des scènes publiques (SNSP).

